



## Synthèse du président sur les résultats de la deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe

*Cette synthèse inclut l'évaluation par le président de séance des principaux axes de délibération abordés lors de la deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, à laquelle ont participé un total de 1688 participants dont 152 gouvernements et 137 organisations. Une version préliminaire de la synthèse a fait l'objet de discussions au cours de la dernière séance plénière informelle ; la version révisée de ce document a été publiée sur le site de la réunion pendant deux semaines afin de recueillir les commentaires des participants. La présente version du document tient compte de ces commentaires. Pour obtenir plus d'informations concernant cette réunion, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.preventionweb.net/globalplatform/2009/>*

### Les risques de catastrophe et la Plate-forme mondiale

1. La deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe s'est déroulée dans une atmosphère d'inquiétude grandissante concernant le changement climatique mondial et l'augmentation des risques de catastrophe. Au sein du groupe d'experts de haut niveau réunis en ouverture de la Plate-forme mondiale, des dirigeants politiques, y compris des chefs d'État et de gouvernement, ont mis en évidence en termes crus et explicites l'importance cruciale de la réduction des risques de catastrophe pour la gestion des répercussions du changement climatique et la prévention d'une altération de la protection sociale et économique.
2. Depuis la première session de la Plate-forme mondiale en 2007, on a pu observer dans toutes les régions une accentuation spectaculaire de la volonté politique de résolution du problème des risques de catastrophe, au sein des nations développées comme en voie de développement ainsi que des gouvernements et des organisations de la société civile. Cette poussée ascendante s'explique par une reconnaissance de la part des collectivités des dangers qui les menacent et de la nécessité d'agir. Le dynamisme et le leadership manifestés en faveur de la réduction des risques proviennent de plus en plus des régions du sud.
3. La Plate-forme mondiale a pris acte des progrès considérables accomplis depuis l'adoption du Cadre d'action de Hyogo par les États membres des Nations unies en 2005, comme l'indique le Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophe, notamment en termes de mesures vitales telles que l'amélioration de la préparation et de la réactivité aux catastrophes, mais elle a précisé que les efforts devaient être poursuivis. Les gouvernements, les ONG et les autres partenaires se sont montrés unanimes quant à la nécessité d'examiner de toute urgence les facteurs d'accroissement des risques de catastrophe, comme par exemple la pauvreté et la vulnérabilité des populations rurales, l'absence de planification et la mauvaise gestion

du développement urbain ainsi que la fragilisation des écosystèmes. La prise de mesures urgentes est requise non seulement pour réduire les risques de catastrophe, mais également pour assurer le maintien de la dynamique d'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, notamment la réduction de la pauvreté, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration des résultats en matière de santé.

4. À mesure que les délibérations de la Plate-forme mondiale progressaient, il est apparu manifeste que des approches et des outils innovants avaient été élaborés et mis en application dans de nombreux domaines essentiels, comme par exemple la gestion des risques urbains, la pratique d'une analyse coût-avantage, des stratégies appliquées au niveau des collectivités et des localités, des systèmes d'alerte rapide et la sécurisation des établissements de type écoles et hôpitaux.
5. La Plate-forme mondiale a mis en évidence l'importance de l'éducation et du partage des savoirs, y compris les savoirs autochtones et traditionnels, et de la mise en place d'un accès facile et systématique aux meilleures pratiques, aux outils et aux normes internationales, adaptés aux différents secteurs, ainsi qu'aux données transfrontalières nécessaires. Elle a également souligné la nécessité d'investir dans la recherche et le développement ainsi que dans l'enseignement supérieur, et d'opérer une intégration plus efficace des informations scientifiques et techniques dans la théorie comme dans la pratique.
6. Les pays à risque donnent désormais la priorité à la réduction des risques de catastrophe et aspirent à une progression rapide de la conception et de l'adoption des politiques et des stratégies pour atténuer leurs risques. L'expression de l'urgence d'un tel développement provient de plus en plus des pays en développement vulnérables et susceptibles d'avoir à supporter un volume toujours plus disproportionné des effets des catastrophes à venir. Diverses plates-formes et organisations nationales et régionales connaissent actuellement un développement ou un renforcement rapide afin d'orienter et de coordonner cette action. La communauté internationale se doit de soutenir ces initiatives et de favoriser l'accès aux ressources, à l'assistance et aux compétences de toute urgence.
7. Les domaines suivants sont considérés comme essentiels à la progression future :

### **Changement climatique**

8. Le changement climatique amplifie déjà considérablement les risques de catastrophe qui menacent de nombreuses nations en voie de développement. Certains pays ont signalé la mobilisation de toutes les ressources humanitaires internationales pour répondre aux urgences humanitaires de plus en plus étendues et fréquentes. Dans le cas de certains petits états insulaires, les niveaux de risque croissants ébranlent leur viabilité sociale et économique continue en tant que nations. Les catastrophes à déclenchement lent et l'insécurité alimentaire qu'elles engendrent constituent un problème de taille. Lors de la Plate-forme mondiale, il a été admis que la production d'une solution aux facteurs sous-jacents de risque de catastrophe offrait la possibilité d'atteindre trois objectifs en même temps : l'adaptation, la réduction des risques de catastrophe et la réduction de la pauvreté.
9. Le point de vue prédominant émis par la Plate-forme mondiale consiste à dire qu'une action urgente est requise pour harmoniser et mettre en relation les cadres et les politiques de réduction des risques de catastrophe avec l'adaptation au changement climatique, et qu'il convient de faire cela dans un contexte plus large de réduction de la pauvreté et de développement durable. Il convient en priorité d'intégrer la réduction des

risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique sous forme de politique centrale et d'objectifs programmatiques aux plans de développement nationaux, aux stratégies d'assistance à la réduction de la pauvreté et aux plans d'assistance nationaux. Une meilleure préparation aux conséquences humanitaires du changement climatique est nécessaire, y compris au moyen de systèmes d'alerte rapide et d'adaptation au niveau local. Il a été souligné que la réduction des risques de catastrophe devait constituer un élément concret de l'accord sur le changement climatique conclu lors de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Copenhague en décembre 2009.

10. Les politiques de réduction des risques de catastrophe doivent également prendre en compte le changement climatique. Plusieurs pays ont lancé des propositions concrètes en vue d'intégrer ou de coordonner leurs efforts de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. L'accent a été mis sur la possibilité pour les approches de gestion des écosystèmes de fournir plusieurs avantages, notamment la réduction des risques, et donc sur la nécessité pour elles de tenir un rôle central au sein de ces stratégies. Un groupe de pays a proposé de consacrer au minimum 30 % des fonds d'adaptation disponibles pour les pays en voie de développement aux projets de réduction des risques liés aux conditions météorologiques et au climat. Parallèlement, les politiques de réduction des risques de catastrophe ne doivent pas délaissier les aléas géologiques, comme par exemple les séismes, les tsunamis et les éruptions volcaniques, qui sont à l'origine d'une grande partie de la mortalité due aux catastrophes.

#### **Des risques réduits pour tous**

11. La Plate-forme mondiale a mis en évidence une pléthore d'expériences fructueuses en matière de gestion et de réduction des risques de catastrophe au niveau des collectivités et des localités et a mis l'accent sur le rôle essentiel joué par les femmes en tant que facteurs et générateurs de changement dans la plupart de ces processus, et sur le rôle important des collectivités à haut risque et autochtones. Les enfants ont également été considérés comme d'importants agents de changement qu'il convient d'impliquer dans le processus de prise de décisions. Parallèlement, il a été souligné que les processus participatifs et populaires ont souvent reçu un soutien inapproprié de la part des gouvernements centraux et locaux et que les méthodes, les savoirs et les outils générés ne sont pas intégrés de manière adéquate à la politique et à sa mise en œuvre.
12. La plate-forme mondiale a insisté sur le fait qu'une réduction des risques de catastrophe et une adaptation au changement climatique réussies, ainsi que l'obtention de moyens de subsistance durables, impliquent une large collaboration et des partenariats qui traduisent l'interdépendance entre les gouvernements centraux et locaux et les acteurs de la société civile. Ces alliances sont tenues de fournir les ressources nécessaires au niveau local, d'impliquer la société civile dans la progression du suivi de la réduction des risques de catastrophe et d'inclure des mécanismes d'accroissement de la responsabilité.
13. On note le besoin urgent d'instaurer des institutions, y compris des cadres juridiques, afin de maintenir l'action de réduction des risques de catastrophe au cœur des préoccupations actuelles ; en outre, plusieurs pays ont insisté sur la nécessité d'obtenir une assistance technique pour les aider à développer leurs capacités. L'élaboration de plates-formes consacrées à la réduction des risques de catastrophe au niveau national et sous-national doit être accélérée afin de créer un environnement stimulant, de susciter l'intérêt des divers gouvernements et sociétés civiles et d'aborder les questions transversales.

### **Définition d'objectifs de réduction des risques de catastrophe**

14. La Plate-forme mondiale a attiré l'attention sur la nécessité d'accélérer rapidement la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour passer des mesures isolées et des projets pilotes à des programmes d'action complets, et sur l'utilité de définir des objectifs dans des domaines spécifiques afin de produire la dynamique nécessaire.
15. Il a été suggéré d'entreprendre, d'ici 2011, des évaluations nationales portant sur la sécurité des établissements éducatifs et sanitaires existants, et d'ici 2015 d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'actions concrets pour sécuriser davantage les écoles et les hôpitaux dans tous les pays exposés aux risques de catastrophe. De la même façon, la réduction des risques de catastrophe devra être intégrée dans tous les programmes scolaires avant cette même échéance. Ces objectifs ont été définis à l'issue de la campagne mondiale pour la prévention des catastrophes 2008-2009 sur le thème « Des hôpitaux à l'abri des catastrophes ».
16. Il a également été proposé que, d'ici 2015, toutes les grandes métropoles des régions exposées aux risques de catastrophe intègrent et mettent à exécution des mesures de réduction des risques de catastrophe dans leurs codes de construction et d'aménagement du territoire. Des objectifs ont également été suggérés pour les évaluations des risques nationales, les plans municipaux de relèvement après une catastrophe, les systèmes d'alerte rapide, les risques liés à l'eau et la mise en application des codes de construction. Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a demandé la détermination d'un objectif de réduction de moitié des pertes humaines d'ici 2015, lorsque le Cadre d'action de Hyogo arrivera à expiration.

### **Financement de la réduction des risques de catastrophe**

17. La Plate-forme mondiale a reconnu l'existence d'un déséquilibre considérable entre les ressources requises pour faire face aux risques de catastrophe dans les pays en voie de développement et les ressources réellement disponibles. Il apparaît nécessaire d'opérer une intensification massive des mesures. À proprement parler, de nombreux pays doivent consacrer davantage de fonds issus des budgets nationaux - ou subir les conséquences de manière toujours plus prononcée. Il s'agit également là d'un passage obligé pour la communauté internationale dans la mesure où certains pays souffrent d'une insuffisance institutionnelle et d'un manque de moyens et, sans le renforcement de leurs capacités, aucune mise en œuvre ne sera possible.
18. Une panoplie d'innovations, comme les mesures d'incitation à la modernisation, les outils de transfert de risque, le développement sensible aux risques, l'implication du secteur privé, les échanges de créances pour financer les mesures de réduction des catastrophes et les mises en relation avec le financement de l'adaptation, ont été proposées lors de la Plate-forme mondiale. Les innovations institutionnelles proposées comprenaient un financement plus direct des initiatives et des groupes locaux efficaces en matière de réduction des risques, comme par exemple les organisations populaires gérées par des femmes. Des informations plus explicites doivent être communiquées en ce qui concerne l'efficacité et le coût des mesures spécifiques ainsi que les tendances des investissements actuels consacrés à la réduction des risques de catastrophe.
19. Nombreux sont les participants à appuyer l'objectif d'utilisation de 10 % des fonds de secours humanitaires pour les travaux de réduction des risques de catastrophe. De manière similaire, un chiffre de 10 % a été proposé comme objectif de participation aux projets de reconstruction et de relèvement après les catastrophes et aux plans nationaux de préparation et de réactivité. Il a également été demandé d'allouer au moins 1 % de

l'ensemble des financements du développement national et des financements d'assistance au développement aux mesures de réduction des risques, en tenant dûment compte de la qualité de l'impact. Pour sa part, l'Union européenne a récemment adopté une stratégie applicable à l'ensemble de l'Union pour soutenir la réduction des risques de catastrophe au sein des pays en voie de développement.

**L'avenir**

20. Le mouvement en faveur de la réduction des risques de catastrophe s'accélère partout dans le monde. La Plate-forme mondiale a salué le précieux soutien apporté par le système de l'ISDR et ses diverses plates-formes et partenariats. Dans la mesure où le Cadre d'action de Hyogo atteindra bientôt la moitié de sa durée totale, un examen à mi-parcours est en cours de planification pour aborder les questions stratégiques et fondamentales concernant sa mise en œuvre en vue de l'échéance de 2015 et au-delà. Une telle opération requiert le leadership des gouvernements, une implication étroite des parties prenantes des collectivités, le renforcement des capacités régionales de coordination et d'assistance à l'exécution des programmes ainsi que le soutien des partenaires de l'UNISDR et de l'ISDR.
21. Nous avons les clés pour avancer. Nous pouvons combler les lacunes et obtenir la participation de parties intéressées. Nous pouvons sauver des vies, protéger les moyens de subsistance, sécuriser nos écoles et nos hôpitaux, et contribuer à la résolution du problème du changement climatique. Moyennant une politique solide de sensibilisation, un renforcement des engagements, une amélioration des connaissances et du soutien du grand public ainsi que des financements appropriés, nous pouvons considérablement réduire les pertes résultant de catastrophes et participer au développement social et économique vigoureux.
22. Aussi la Plate-forme mondiale a-t-elle un message clair et simple à communiquer : la réduction aisée des risques de catastrophe passe par des mesures pratiques. Des solutions existent et sont en cours d'application dans de nombreux pays. Nous pouvons investir aujourd'hui pour des lendemains plus sûrs.

*Genève, Suisse  
19 juin 2009*